



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 14 Avril 2021  
Convocation du : 8 avril 2021  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 14 Avril à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : M. MONPAYS, M. MARIE, Mme LEROUX, M. QUESTE, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. BLACTOT, M. DEBUISSON, M. DERUYTER, M. PLOUY, M. BIANCHI

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Mme GUSTIN, M. DERONNE, Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. BAILLEUL, Mme LERNER-BERTRAND, Mme NAEYE, Mme CASIER, M. CATTOIRE, M. VANNESTE, Mme DELANNOY-CUISINIER, Mme TANGHE, Mme DELESTREZ, M. PICKEU, Mme PRINGUEZ, M. AIT EL HAJ, Mme MARZAK-AFFAOUI, M. BRUNET, Mme CASSAN, M. LANDLER, Mme BAURANCE, Mme HALOS, M. VANGAEVEREN ont délégué respectivement pour les représenter conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Céline LEROUX

DE21.039

**AMENAGEMENT DURABLE**  
**STRATEGIE URBAINE / GRANDS PROJETS**  
**ZAC DU BIZET – RETROCESSION FONCIERE AU PROFIT DE LA VILLE**

*Autorisation - Approbation*

0380

Vu les articles L 2121-29 et L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L 1111-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Par délibération du 8 octobre 1999, la Communauté Urbaine de Lille a confié la réalisation de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) « Les Portes de France », située à ARMENTIERES, avenue Léon Blum, à la Société d'Economie Mixte (SEM) Ville Renouvelée, dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Par cette mission, la SEM a procédé aux travaux d'aménagement du parc, dont la réception a eu lieu le 15 juin 2004, en présence des représentants de la ville.

Par délibération n° 614 en date du 24 mars 2005 et par acte authentique en date du 26 décembre 2005, la Ville a accepté le transfert dans son patrimoine des parcelles cadastrales AS538 (17 726m<sup>2</sup>) et AS585 (30 979m<sup>2</sup>), correspondant aux espaces verts du parc. En complément, une rétrocession de la parcelle AN31, pour une contenance de 1538m<sup>2</sup> a été autorisée par délibération n°196 du 29 novembre 2018.

Afin de clore la ZAC, la SEM Ville Renouvelée procède à la rétrocession des derniers espaces communs de l'opération. Ainsi, l'ensemble des voiries fait l'objet d'une demande de rétrocession auprès de la Métropole Européenne de Lille.

En parallèle, il est proposé de transférer à la Ville les emprises correspondant aux cheminements piétonniers et espaces verts attenants non repris par la Métropole et constitués des parcelles suivantes :

AS 578 (472 m<sup>2</sup>), AS 579 (264 m<sup>2</sup>), AS 587(1 126m<sup>2</sup>) et AS 725 (150m<sup>2</sup>).

Cette rétrocession fera l'objet d'un acte notarié authentique et les frais inhérents à cette opération sont à la charge exclusive de la SEM Ville Renouvelée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la rétrocession à titre gracieux des parcelles AS 578 (472m<sup>2</sup>), AS 579 (264m<sup>2</sup>), AS 587 (1 126m<sup>2</sup>) et AS 725 (150m<sup>2</sup>).

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de rétrocession et tous autres actes et documents qui en seront la suite et la conséquence.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille



Envoyé en préfecture le 16/04/2021  
 Reçu en préfecture le 16/04/2021  
 Affiché le  
 ID : 059-215900176-20210414-DE21039-DE



Indice	Date	Désignation
A	15/07/2020	Nouvelle numérotation cadastrale DMPC n° 2017 m
B	10/08/2020	Ajout du poste transfo dans l'emprise M.E.L.

**ARMENTIERES**

Département du Nord  
 Commune d'Armentières

Plan Parcellaire de Division

Delimitation entre la France et le Royaume de Belgique en cours

Fichier de tracé : Dossier : CE4988-PPD2

Cadastre Section AS Numéro 529 Ech : 1/500

Conférence Date : 22 février 2005

**B** **GEOLYS**  
 Géomètres experts

Agence Nord - 7 avenue de l'Europe B.P. 20003 59426 ARMENTIERES CEDEX - Tél : 03.20.10.92.92 - Fax : 03.20.77.47.09 - e-mail : agence.nord@cabinet-geolys.fr  
 Agence Pas de Calais - 95 avenue du Bord des Eaux 62110 HENIN BEAUMONT - Tél : 03.21.78.90.37 - Fax : 03.21.76.83.19 - e-mail : agence.pasdecals@cabinet-geolys.fr

Tableau Parcellaire des Terrains à Acquérir par la MEL

N° Cadastre	Surface m2	Observation
AS 726	6957	
AS 582	1944	
AS 583	2700	
AS 584	2255	
AS 580	20	Transfo

Surface totale : 13876 m2

Tableau Parcellaire des Terrains à Acquérir par la VILLE

N° Cadastre	Surface m2	Observation
AS 578	472	
AS 579	264	
AS 587	1126	
AS 725	150	

Surface totale : 2012 m2